

nous ne pouvons pas même comparer deux expériences successives, ou déclarer que deux faits se succèdent l'un à l'autre. Nous avons, dans un premier moment, conscience de la soif ; dans un second moment, nous avons conscience d'un certain acte qu'on appelle boire ; enfin, dans un troisième moment, nous avons conscience que notre soif est apaisée. La succession de ces trois états de conscience est un fait d'expérience ; mais nous ne pouvons le croire vrai qu'à la condition d'avoir foi au fait passé, qui nous est fourni par la mémoire, comme nous avons foi au fait présent, qui nous est fourni par la conscience.

La croyance à la mémoire est donc aussi un postulat. Mais on a le droit de demander si nous devons accorder à la mémoire une foi illimitée, ou, sinon, quelles doivent être sur ce point les limites de notre croyance. S'il y a quelque circonstance qui qualifie et détermine la croyance, cette circonstance doit être mise en relief comme quelque chose de plus fondamental encore, comme un critérium destiné à prendre la place de la croyance qu'il détermine et qu'il qualifie. En résumé, nous devons croire à la mémoire ; mais le postulat de cette croyance ne doit pas être entièrement indépendant et isolé : il doit s'appuyer, dans une certaine mesure, sur un postulat différent.

Tout en accordant que la croyance à la mémoire, aussi bien que la croyance à la conscience actuelle, sont des hypothèses nécessaires et primitives, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il s'en faut beaucoup que ce critérium réponde à tous les besoins de l'intelligence. Le souvenir le plus exact ne nous apprend que ce qui a été, quelque chose qui a cessé d'être. Il reste à franchir un passage bien plus périlleux, le passage du présent ou du passé à l'avenir. C'est uniquement l'avenir qui nous intéresse à vrai dire ; le présent et le passé n'ont de valeur que comme la clé de l'avenir. Or il est plus facile de nous satisfaire, pour la connaissance de ce qui a été, que pour la connaissance de ce qui sera.

Le postulat que nous cherchons maintenant doit nous

permettre de franchir l'intervalle, l'abîme qui sépare les événements inconnus, dont nous n'avons pas fait l'expérience, des événements que nous avons expérimentés et que nous connaissons, soit par la conscience, soit par la mémoire. « L'eau a toujours apaisé la soif. » En vertu de quelle hypothèse affirmerons-nous qu'il en sera de même dans l'avenir ? L'expérience ne peut évidemment nous renseigner sur ce point, puisque l'expérience nous fait connaître uniquement ce qui existe actuellement, ou ce qui a existé jusqu'ici, et, quel que soit le nombre des expériences faites, il reste toujours la difficulté périlleuse de s'avancer sur le terrain inexploré des possibilités futures.

Le fait qu'on exprime généralement par ces mots : « Uniformité de la nature », est la garantie, la majeure suprême de toute induction. Ce qui a été sera ; voilà le principe qui justifie toute inférence sur l'avenir, qui nous assure, par exemple, que l'eau, dans l'avenir comme aujourd'hui, apaisera notre soif. Nous ne pouvons donner de raison démonstrative pour établir cette uniformité ; il faut donc l'accepter sans démonstration comme le postulat universel. A coup sûr, il n'y a pas d'autre issue. Nous pouvons choisir entre diverses expressions de ce principe ; mais, quelle que soit l'expression, le fond est nécessairement le même, à savoir le fait de l'uniformité de la nature.

Comme la nature n'est pas uniforme en toutes choses, nous devons avoir soin de distinguer l'uniformité du changement. Il y a des lois uniformes dans la génération des animaux, mais les naissances individuelles dans un même couple ne sont pas exactement semblables. L'expérience établira, non pas l'uniformité, mais les *exceptions à l'uniformité* ; elle examinera toutes les successions naturelles, et nous décidera à rejeter toutes celles qui ne sont pas uniformes. Elle ne prouvera pas que tous les phénomènes seront dans l'avenir ce qu'ils ont été dans le passé, mais elle nous apprendra que certains phénomènes ont été uniformes dans le passé, d'autres non. Elle aura tout au moins une valeur négative.

Exprimons donc le postulat ainsi : *Ce qui est arrivé uniformément dans le passé arrivera dans l'avenir*, ou, en d'autres termes : « Ce qui n'a jamais été contredit dans aucun cas (en admettant qu'il y ait eu de nombreuses occasions de le vérifier) sera toujours vrai. » Dans le cours de notre expérience, nous avons vu souvent contredire par des faits nouveaux beaucoup d'uniformités supposées. D'autre part, nous avons rencontré des phénomènes qui n'ont jamais varié; dans ce cas, nous nous risquons à prédire la continuation dans l'avenir de ce que nous avons observé dans le passé. Nous nous abandonnons à notre foi aveugle, jusqu'à ce que nous soyons arrêtés par une exception; notre confiance grandit avec l'expérience. Cependant l'expérience n'a qu'une valeur négative; elle nous montre seulement qu'une chose n'a jamais été contredite, et, d'après ce témoignage, nous nous risquons à augurer de l'avenir.

Cette supposition de l'uniformité de la nature suffit amplement à justifier l'opération inductive, et les inférences réelles qu'elle nous suggère. Sans elle nous ne pouvons rien; avec elle nous pouvons tout. L'erreur serait de chercher quelque raison qui la justifiât, au lieu de la considérer comme un *postulat* nécessaire. Si cette raison existait, elle serait nécessairement pratique, non théorique. Or, sans ce postulat, nous ne pouvons pas faire un seul pas dans la pratique; nous ne pouvons poursuivre un seul but dans la vie. Si l'avenir ne reproduit pas le passé, nous sommes entourés d'énigmes, nous sommes perdus dans un labyrinthe. Il faut donc obéir à l'instinct naturel qui nous pousse à *admettre* sans preuve la ressemblance de l'avenir et du passé; commençons par le croire, nous le prouverons ensuite.

Ce troisième postulat est le vrai postulat de l'expérience. Non-seulement il ne donne lieu à aucun doute, ce qui le distingue des postulats de la conscience et de la mémoire, mais c'est lui qui écarte les doutes et les incertitudes, liées à ces hypothèses, en apparence plus naturelles. Sans doute, il ne peut y avoir de meilleure évidence que celle

qui dérive d'une réalité présente, mais à une condition cependant : c'est que nous ne confondions pas avec une prétendue conscience actuelle une inférence ou un souvenir. Cette difficulté sera écartée par la comparaison des cas, et l'application de principes généraux, qui, en dernière analyse, reposent sur le grand postulat de l'expérience.

Il en est de même pour la mémoire. Nous avons instinctivement foi à un souvenir encore récent. Mais à mesure que l'intervalle de temps augmente, notre foi diminue. Il faut par conséquent fixer une limite, et c'est ce qu'on fera, grâce à une comparaison des diverses expériences, suivie d'une inférence qui nous permette de passer du présent à l'avenir; ce qui nous ramène encore au postulat de l'expérience. Par conséquent, de quelque côté que nous nous tournions, nous constatons que ce postulat est le seul terrain ferme sur lequel nous puissions porter nos pas.

E. LES SOPHISMES D'APRÈS ARISTOTE ET LES SCOLASTIQUES.

La théorie d'Aristote a servi de principe à toutes les classifications qui ont été adoptées après lui. Elle est fondée sur la distinction des sophismes de langage et des sophismes de pensée.

I. *Sophismes de langage* (*in dictione, οἱ παρὰ τὴν λέξιν*).
1° L'équivoque, l'homonymie, *ὁμωνυμία*, l'ambiguïté d'un terme. C'est là une classe très-nombreuse de sophismes. Un des exemples donnés par Aristote est l'ambiguïté du mot « nécessaire ». — « Le mal est un bien, parce tout ce qui est nécessaire (*τὰ δεόντα*) est bon, et le mal est nécessaire. » Tout ce qui est nécessaire pour atteindre à un but désiré est bon, mais ce qui résulte nécessairement de conditions antérieures peut être mauvais. Whately donne dans sa logique une énumération des mots qui sont le plus souvent